



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 4 mai 2022 — Vol. 46 N° 55

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2022

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 4 mai 2022 — Vol. 46 N° 55

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	2749
Rendre hommage à Mme Line Létourneau, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale	
M. Sylvain Lévesque	2749
Souligner la Semaine de la santé mentale	
M. David Birnbaum	2749
Rendre hommage à M. Sylvain Mandeville, directeur général du cégep Marie-Victorin	
M. Richard Campeau	2749
Rendre hommage à M. Gilles Pépin pour son engagement bénévole et communautaire	
M. Frantz Benjamin	2750
Souligner le succès du Chantier main-d'oeuvre Haut-Richelieu	
M. Louis Lemieux	2750
Souligner la Semaine de la santé mentale	
Mme Christine Labrie	2750
Rendre hommage à MM. Dominic Bibeau et Martin Provost dans le cadre de la Journée internationale des pompiers	
Mme Caroline Proulx	2750
Rendre hommage à Mme Vanessa Riopel pour sa contribution au rayonnement des femmes dans le monde du sport	
M. Eric Lefebvre	2751
Rendre hommage à M. Marcel Bouchard, lauréat d'un prix Hommage bénévolat-Québec	
Mme Suzanne Blais	2751
Souligner la contribution de M. Abdelaziz Rzik et du Centre communautaire Annour au mieux-être de la communauté de Montréal-Nord	
Mme Paule Robitaille	2751
Présence de l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique, M. David Louis Cohen, et de la consule générale à Québec, Mme Mélanie Anne Zimmerman	2752
Présentation de projets de loi	2752
Projet de loi n° 992 — Loi modifiant le Code du travail afin d'actualiser la notion d'établissement dans le cadre de l'application des dispositions relatives aux briseurs de grève	2752
M. Alexandre Leduc	2752
Mise aux voix	2752
Dépôt de documents	2753
Réponses à des questions inscrites au feuilletton	2753
Dépôt de pétitions	2753
Geler les tarifs d'électricité et redonner le mandat à la Régie de l'énergie de fixer annuellement ceux-ci	2753
Questions et réponses orales	2753
Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur le développement économique	
Mme Dominique Anglade	2753
M. François Legault	2754
Mme Dominique Anglade	2754
M. François Legault	2754
Mme Dominique Anglade	2754
M. François Legault	2754
Mme Dominique Anglade	2755
M. François Legault	2755
Accès à un médecin de famille	
Mme Dominique Anglade	2755
M. François Legault	2755
Mme Dominique Anglade	2755
M. François Legault	2756
Mme Dominique Anglade	2756
M. François Legault	2756

Table des matières (suite)

Délais d'attente pour les chirurgies en oncologie	2756
M. Monsef Derraji	2756
M. Christian Dubé	2757
M. Monsef Derraji	2757
M. Christian Dubé	2757
M. Monsef Derraji	2758
M. Christian Dubé	2758
Rémunération de hauts dirigeants de sociétés d'État	
M. Gabriel Nadeau-Dubois	2758
M. François Legault	2759
M. Gabriel Nadeau-Dubois	2759
M. François Legault	2759
M. Gabriel Nadeau-Dubois	2760
M. François Legault	2760
Accès aux soins à domicile	
Mme Lorraine Richard	2760
Mme Marguerite Blais	2760
Mme Lorraine Richard	2761
Mme Marguerite Blais	2761
Mme Lorraine Richard	2761
Mme Marguerite Blais	2761
Prolongement du Réseau express métropolitain	
M. Frantz Benjamin	2762
Mme Chantal Rouleau	2762
Mme Filomena Rotiroti	2762
Mme Chantal Rouleau	2762
M. André Fortin	2763
Mme Chantal Rouleau	2763
Tenue d'états généraux sur les conditions de vie des aînés	
M. Harold LeBel	2763
Mme Marguerite Blais	2764
M. Harold LeBel	2764
Mme Marguerite Blais	2764
M. Harold LeBel	2764
Mme Marguerite Blais	2764
Document déposé	2764
Accès aux services en santé mentale	
M. Sol Zanetti	2765
M. Lionel Carmant	2765
M. Sol Zanetti	2765
M. Lionel Carmant	2766
M. Sol Zanetti	2766
M. Lionel Carmant	2766
Accès à la propriété	
Mme Marie-Claude Nichols	2766
M. Eric Girard	2766
Motions sans préavis	2766
Exiger de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec la tenue d'une enquête sur les récentes révélations concernant la présidence de la FTQ-Construction	2767
Mise aux voix	2767
Avis touchant les travaux des commissions	2769
Ajournement	2769

Le mercredi 4 mai 2022 — Vol. 46 N° 55

(Neuf heures quarante minutes)

Le Vice-Président (M. Picard) : Bon mercredi. Veuillez vous asseoir, s'il vous plaît.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Nous débutons nos travaux avec la rubrique Déclarations de députés, et la première est pour M. le député de Chauveau.

Rendre hommage à Mme Line Létourneau, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale

M. Sylvain Lévesque

M. Lévesque (Chauveau) : Merci beaucoup, M. le Président. C'est dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole que, le 29 avril dernier, se tenait la Soirée Reconnaissance des bénévoles de Chauveau. À cette occasion, j'ai remis la Médaille de l'Assemblée nationale à la bénévole de l'année 2022. Il s'agit de Mme Line Létourneau, une dame très impliquée à la résidence pour personnes âgées Logis-Confort.

Mme Létourneau se consacre à Logis-Confort comme bénévole sept jours sur sept, 24 heures par jour, et ce, depuis neuf ans. Elle a géré la crise COVID en multipliant des efforts incroyables pour garder les résidents en sécurité et heureux malgré les circonstances. Elle a été en lien avec les familles et le CIUSSS de la Capitale-Nationale durant cette période difficile.

Que ce soit pour divertir ou pour la gestion quotidienne de la résidence, Line est là et impliquée. Sa générosité, son écoute, sa façon de dédramatiser les choses, sa rigueur et sa disponibilité sans limites font de cette bénévole une femme sur qui nous pouvons compter. Merci, Line, pour votre dévouement acharné.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de D'Arcy-McGee.

Souligner la Semaine de la santé mentale

M. David Birnbaum

M. Birnbaum : Merci, M. le Président. Et la santé, surtout! Combien de fois, au temps des fêtes, est-ce qu'on aura souhaité ces mots à nos proches, et eux à nous? Mais cette petite bienveillance fait sûrement référence à notre santé physique. Ils font sûrement l'abstraction à la réalité et à la nécessité d'être sain d'esprit pour être en santé tout court. D'où l'importance de cette semaine, du 2 au 8 mai, la Semaine de la santé mentale.

Notre bien-être individuel ainsi que collectif en dépend et on n'en parle pas assez. Pourtant, chacun d'entre nous peut faire plus. Chaque gouvernement peut faire plus pour accompagner les personnes en difficulté. Un début : on peut, on doit se donner la tâche, digne, ultimement facile et tellement valorisante d'être là sans juger. Est-ce qu'on peut se rappeler que, pour s'épauler, il faut d'abord s'écouter? L'Association canadienne pour la santé mentale nous donne l'idée juste pour cette semaine. Créons un espace pour parler pour vrai. «Let's do it.»

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Je cède la parole à M. le député de Bourget.

Rendre hommage à M. Sylvain Mandeville, directeur général du cégep Marie-Victorin

M. Richard Campeau

M. Campeau : Merci, M. le Président. Aujourd'hui, je souhaite souligner le travail énorme de M. Sylvain Mandeville pour le cégep Marie-Victorin. Il est d'ailleurs présent avec nous aujourd'hui.

M. Mandeville travaille au cégep Marie-Victorin depuis maintenant 24 ans et il en est le directeur général depuis 2013. À chaque année, le cégep choisit un projet pour améliorer l'environnement physique de l'école. Que ce soit un projet d'art visuel ou de design intérieur, tous sont conçus par les étudiants et le personnel du cégep. Avec une vision de valorisation du talent des étudiants, M. Mandeville améliore constamment l'environnement de l'établissement, et cela a inévitablement un impact positif sur le travail des étudiants et du personnel. Malgré un budget assez restreint pour ce genre de projet, le cégep a tout de même remporté plusieurs prix de design intérieur.

Je tiens à souligner le travail de M. Mandeville et celui de son équipe pour la création d'un environnement stimulant. Merci, Sylvain, d'avoir montré que de belles choses peuvent être créées tout en stimulant la persévérance scolaire. Ce cégep est de plus en plus magnifique, d'année en année. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Je cède la parole à M. le député de Viau.

Rendre hommage à M. Gilles Pépin pour son engagement bénévole et communautaire**M. Frantz Benjamin**

M. Benjamin : Merci, M. le Président. Je suis très heureux, aujourd'hui, de donner une fière chandelle à un citoyen actif de la circonscription de Viau, un homme présent pour les autres, M. Gilles Pépin, 91 ans.

Bénévole à l'organisme Mon Resto depuis 2015, M. Pépin, à chaque semaine, s'affaire à différentes tâches afin d'aider les familles de Saint-Michel, que ce soit pour aider dans l'organisation du service de paniers alimentaires ou encore de l'accueil d'autres bénévoles ou d'autres citoyens de la circonscription.

Père de quatre garçons et d'une fille, M. Pépin est aussi le grand-papa de neuf petits-enfants et l'heureux arrière-grand-père de cinq petits-enfants. M. Pépin est un homme travaillant, généreux, honnête, toujours partant, toujours présent et actif, et attentif pour les autres et auprès des autres.

Merci beaucoup, M. Pépin, pour votre implication bénévole et votre engagement dans la collectivité micheloise.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député de Viau. Je cède la parole à M. le député de Saint-Jean.

Souligner le succès du Chantier main-d'oeuvre Haut-Richelieu**M. Louis Lemieux**

M. Lemieux : Merci, M. le Président. Vendredi dernier, une centaine de représentants de tous les milieux du Haut-Richelieu, communautaire, économique et politique, pour ne nommer que ceux-là, ont passé quelques heures à chercher comment notre région pourrait profiter plutôt que de subir la rareté de main-d'oeuvre, comme je le répète inlassablement depuis des mois.

On a appelé ça le Chantier main-d'oeuvre Haut-Richelieu, qui avait pour mission de dégager des actions concrètes à mettre en oeuvre rapidement pour être complémentaires régionalement aux efforts des gouvernements nationaux, pour maximiser l'attraction et la rétention de la main-d'oeuvre chez nous. Le ministre du Travail, que je salue et remercie, d'ailleurs, était notre conférencier invité pour nous brosser le portrait de ce défi qu'il nous faudra tous relever, au Québec comme sur le reste du continent, pour plusieurs années encore.

C'est avec beaucoup de fierté que j'ai pu constater et ressentir, vendredi, la mobilisation et l'enthousiasme de travailler ensemble pour prendre les devants et tirer notre épingle du jeu dans le Haut-Richelieu. Et c'est ça, la cohésion régionale. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. La prochaine déclaration est pour Mme la députée de Sherbrooke.

Souligner la Semaine de la santé mentale**Mme Christine Labrie**

Mme Labrie : Merci, M. le Président. C'est la Semaine de la santé mentale, et je veux en profiter pour parler d'un événement qui s'est produit dimanche dernier à Sherbrooke. Il y a trois personnes qui ont plongé dans la rivière Saint-François. Il y a une personne qui a sauté d'un pont, une autre qui a plongé pour tenter de la secourir et une policière qui les a rejoints pour les sortir de l'eau. Il y a malheureusement eu un décès, mais le courage et l'expérience de cette policière lui ont permis de sauver un bon samaritain, et je l'en remercie.

Je vous raconte ça parce que la hausse de la détresse psychologique, c'est un enjeu plus grand que l'allongement de la liste d'attente pour voir un psychologue. Tous les jours, les premiers répondants interviennent dans des situations de crise en lien avec la santé mentale. Et, derrière les études qui parlent de l'augmentation des antidépresseurs chez les moins de 14 ans, de la détresse des jeunes, des aînés, des personnes qui vivent seules, des premiers répondants eux-mêmes, la liste est longue. Il y a très souvent des drames.

Et j'invite le gouvernement à ce qu'on se penche là-dessus collectivement, qu'on réfléchisse aux racines profondes de la détresse, de l'isolement, de l'épuisement, qu'on mette la pression de performance et de productivité de côté pour nous donner le temps de nous écouter puis de prendre soin les uns les autres. Je vous remercie.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Je cède la parole à Mme la députée de Berthier.

Rendre hommage à MM. Dominic Bibeau et Martin Provost dans le cadre de la Journée internationale des pompiers**Mme Caroline Proulx**

Mme Proulx (Berthier) : Merci, M. le Président. En cette Journée internationale des pompiers, je veux honorer la carrière de deux dévoués pompiers de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois.

Entré en service pour le service de protection et d'intervention d'urgence dans cette municipalité en 1999, Dominic Bibeau a été pompier pendant 12 ans avant d'être promu lieutenant, puis capitaine. En 2009, il complétait une formation de préventionniste, ce qui l'a préparé aux fonctions qu'il occupe depuis 2016, c'est-à-dire directeur adjoint du service responsable de la prévention.

Et Martin Provost a, pour sa part, gravi les échelons du service des pompiers de Sainte-Émélie-de-l'Énergie pour atteindre successivement les rangs de pompier, lieutenant, directeur adjoint, puis directeur du service. Du côté de Saint-Jean-de-Matha, tour à tour a occupé les fonctions de pompier, lieutenant, puis directeur adjoint, jusqu'en 2018. Ensuite, il a intégré les services du côté de Saint-Félix-de-Valois.

Bravo, messieurs! Tous les jours, votre travail fait en sorte que vous venez apporter sécurité à la population de Berthier.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Je cède la parole à M. le député d'Arthabaska.

Rendre hommage à Mme Vanessa Riopel pour sa contribution au rayonnement des femmes dans le monde du sport

M. Eric Lefebvre

M. Lefebvre : Merci, M. le Président. Je désire rendre hommage aujourd'hui à Mme Vanessa Riopel, de Victoriaville, qui a la passion du baseball dans son ADN.

Mme Riopel peut vraiment être fière puisqu'elle est la seule femme à faire partie du récent palmarès des 25 personnalités les plus influentes au niveau du baseball au Québec. C'est tout un honneur pour cette kinésiologue qui a d'abord connu une belle et longue carrière en tant que joueuse au niveau provincial et international pendant 12 ans. Elle est maintenant à l'emploi de Baseball Québec et elle est clairement un modèle et une inspiration pour les jeunes filles mais également pour les garçons. En tant que coordonnatrice du développement et leadership féminin, elle a notamment participé à créer la toute première académie de baseball haute performance spécialement conçue et pensée pour les femmes.

M. le Président, assurément que la passion, la discipline et le dynamisme de Vanessa lui permettront d'atteindre de nouveaux sommets et de frapper d'autres coups de circuit dans la ligue des dirigeantes et dirigeants.

Vanessa, toutes mes félicitations, et bon succès pour la suite!

• (9 h 50) •

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Je cède la parole à Mme la députée d'Abitibi-Ouest.

Rendre hommage à M. Marcel Bouchard, lauréat d'un prix Hommage bénévolat-Québec

Mme Suzanne Blais

Mme Blais (Abitibi-Ouest) : Merci, M. le Président. C'est avec un grand plaisir que je rends hommage à M. Marcel Bouchard, de Chazel, en Abitibi-Ouest, qui a reçu le prix Hommage bénévolat-Québec décerné par mon collègue et ministre, M. Jean Boulet.

Faire don de soi, c'est ça, M. Bouchard. Il est reconnu dans sa communauté pour son énergie contagieuse, un modèle de dévouement, et il est une grande source d'inspiration.

Son engagement ne date pas d'hier. C'est depuis 48 ans qu'il donne de son temps dans plusieurs projets, qu'il a menés à terme tant dans sa municipalité que pour les projets de la MRC d'Abitibi-Ouest. Son champ d'expertise est loin d'être limité, et ses connaissances financières en font un atout majeur lorsqu'il s'implique dans différents projets pour promouvoir et améliorer les services d'Abitibi-Ouest.

À la retraite depuis 2010, M. Bouchard n'a pas chômé. Il est encore très sollicité par des différents organismes, où il s'investit encore avec toute sa passion.

M. Marcel Bouchard, nous vous disons merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Et je cède la parole à Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

Souligner la contribution de M. Abdelaziz Rzik et du Centre communautaire Annour au mieux-être de la communauté de Montréal-Nord

Mme Paule Robitaille

Mme Robitaille : Merci, M. le Président. J'aimerais aujourd'hui rendre hommage à M. Abdelaziz Rzik, directeur du Centre communautaire Annour, ainsi qu'à toute son équipe.

Que ce soit en organisant des activités sportives ou des cours de langue, en offrant ses locaux pour des dons de sang ou encore en distribuant des repas gratuitement aux plus vulnérables, et il l'a fait beaucoup durant la pandémie, M. Rzik répond toujours présent pour aider autrui. Il est de toutes les occasions pour contribuer au bien-être des différentes communautés de Montréal-Nord, qui, ensemble, forment une fabuleuse communauté. Des jeunes de tous horizons culturels et religieux se côtoient au sein des activités offertes par le centre communautaire Annour. Cela représente une magnifique

occasion de se découvrir, car c'est en apprenant à connaître l'autre que l'on peut l'apprécier et que l'on construit le vivre-ensemble.

Montréal-Nord, M. le Président, ce sont aussi des échanges entre les gens venus d'un peu partout dans le monde, qui s'unissent et font la force de mon comté. M. Rzik en est un exemple éloquent.

Cher Abdelaziz, merci infiniment pour toute ta générosité. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Cela met fin à la rubrique Déclarations de députés. Je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 52)

(Reprise à 10 h 3)

Le Président : Mmes et MM. les députés, je vous souhaite un bon mercredi. Prenons quelques instants pour nous recueillir.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

**Présence de l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique, M. David Louis Cohen,
et de la consulé générale à Québec, Mme Mélanie Anne Zimmerman**

Mmes, MM. les députés, j'ai le plaisir de souligner la présence dans les tribunes de l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique, Son Excellence M. David Louis Cohen, à l'occasion de sa visite officielle. Il est accompagné, je le précise, de la consulé générale des États-Unis d'Amérique à Québec, Mme Mélanie Zimmerman. Bienvenue.

Nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader du deuxième groupe d'opposition... Mme la leader du deuxième groupe d'opposition.

Mme Labrie : Merci, M. le Président. Je vous demanderais d'appeler l'article b du feuilletton, s'il vous plaît.

Projet de loi n° 992

Le Président : À l'article b du feuilletton, M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve présente le projet de loi n° 992, Loi modifiant le Code du travail afin d'actualiser la notion d'établissement dans le cadre de l'application des dispositions relatives aux briseurs de grève. M. le député.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Merci, M. le Président. Vous me permettrez de saluer, dans les gradins, les gens d'Unifor 177 de la cimenterie Ash Grove de Joliette, en lock-out depuis presque un an, et du syndicat CSN Coop Lanaudière, en grève depuis sept mois. Merci d'être là.

Projet de loi n° 992, Loi modifiant le Code du travail afin d'actualiser la notion d'établissement dans le cadre de l'application des dispositions relatives aux briseurs de grève.

Ce projet de loi modifie le Code du travail afin d'actualiser la notion d'établissement prévue dans les dispositions relatives aux briseurs de grève.

Ainsi, le projet de loi prévoit que la notion d'établissement s'étend à tout lieu où sont remplies les fonctions d'un salarié qui fait partie de l'unité de négociation en grève ou en lock-out. Il précise que ce lieu peut être notamment celui où s'exécute du télétravail. Merci.

Mise aux voix

Le Président : Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi?

Des voix : Adopté.

Le Président : Adopté. Mme la leader du deuxième groupe d'opposition.

Mme Labrie : M. le Président, j'aimerais proposer au leader qu'on fasse une adoption rapide de ce projet de loi là. Il y a déjà un consensus social qui se dessine, le ministre du Travail s'est déjà montré favorable. Le projet de loi ne compte qu'un seul article, il pourrait être adopté très rapidement.

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Bien, écoutez, M. le Président, je vais prendre connaissance du projet de loi, je vais en discuter avec mon collègue, puis on vous revient.

Dépôt de documents

Le Président : Nous passons à la rubrique Dépôt de documents. M. le leader du gouvernement.

Réponses à des questions inscrites au feuillet

M. Jolin-Barrette : M. le Président, je dépose les réponses du gouvernement aux questions inscrites au feuillet le 29 mars 2022 par le député de Robert-Baldwin et le 5 avril 2022 par le député de Rimouski.

Le Président : Merci. Ces documents sont déposés. Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Geler les tarifs d'électricité et redonner le mandat à la Régie de l'énergie de fixer annuellement ceux-ci

Mme Massé : Merci, M. le Président. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 451 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que, depuis l'adoption de la Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité, les tarifs d'Hydro-Québec sont indexés annuellement au taux de l'inflation;

«Considérant que, selon cette loi, la Régie de l'énergie ne pourra fixer les tarifs que tous les cinq ans;

«Considérant qu'en avril 2022, les tarifs d'Hydro-Québec augmenteront de 2,6 %;

«Considérant qu'avec la hausse actuelle du taux d'inflation les tarifs d'Hydro-Québec augmenteront en 2023 vraisemblablement de plus de 5 %;

«Considérant que, pour l'année 2021, Hydro-Québec a annoncé des profits records de 3,5 milliards [...] et que ceci démontre que les tarifs actuels permettent à Hydro-Québec de facturer bien plus que les revenus requis pour fournir l'électricité;

«Considérant que les consommateurs et les entreprises sont déjà fortement touchés par la hausse des coûts liée à la montée de l'inflation;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de :

«Redonner à la Régie de l'énergie le pouvoir de fixer annuellement les tarifs d'Hydro-Québec; et

«Geler les tarifs d'Hydro-Québec jusqu'à ce que ceux-ci soient fixés par la Régie de l'énergie.»

Et je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : Et cet extrait de pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes donc à la période de questions et de réponses orales, et je cède la parole à la cheffe de l'opposition officielle.

Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur le développement économique

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Merci, M. le Président. Le plus grand problème économique auquel on fait face, aujourd'hui, c'est un enjeu de pénurie de main-d'oeuvre. Lorsque le premier ministre est rentré au pouvoir, en 2018, il y avait, au Québec, 120 000 emplois vacants. Aujourd'hui, on est rendus à 240 000 emplois vacants. Ça, ça a des conséquences directes sur nos entreprises, qui sont obligées de refuser des contrats, qui sont obligées de voir à ce que les employés travaillent beaucoup plus fort, s'épuisent, qui ont de la difficulté à se projeter dans l'avenir, savoir comment est-ce qu'ils vont continuer à croître. Ça a un impact réel sur notre économie.

Est-ce qu'aujourd'hui le premier ministre peut reconnaître que le plus grand frein économique qu'on ait à la croissance du Québec, c'est justement cette pénurie de main-d'oeuvre?

• (10 h 10) •

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, d'abord, quand on parle de croissance économique, est-ce qu'on peut tous s'entendre pour dire que ça va très, très, très bien, au Québec? On n'a jamais vu ça, là. Quand on additionne l'année 2021 puis l'année 2022, le Québec a une plus grande croissance économique que le reste du Canada pour les deux années, là, de la pandémie, les deux dernières années.

Maintenant, M. le Président, quand on regarde le taux de chômage : le taux de chômage au Québec, 4,1 %; dans le reste du Canada, 5,3 %; en Ontario, 5,3 %. Honnêtement, je ne me souviens pas d'avoir vu le Québec faire aussi bien comparativement à l'Ontario puis le reste du Canada.

Évidemment, une des conséquences, c'est que la pénurie de main-d'oeuvre, qui est vraie partout dans le monde, bien, est encore plus vraie au Québec. Bon, il y a une nouvelle qui est tout un défi pour les entreprises, parce que, si on veut continuer à avoir une meilleure croissance que le reste du Canada, bien, il va falloir continuer à trouver des travailleurs. Mais, M. le Président, ce qu'il est important de dire, là, c'est que les salaires augmentent, les travailleurs sont contents de trouver un emploi à leur goût. Il va y avoir un changement dans la façon dont la main-d'oeuvre est répartie entre les différents secteurs. Il y a des secteurs essentiels, en santé puis en éducation, où on a mis des incitatifs. Il va falloir avoir plus d'ingénieurs.

Le Président : En terminant.

M. Legault : Donc, M. le Président, c'est en train de changer, mais ça va bien, l'économie du Québec.

Le Président : Première complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, le premier ministre ne se souvient pas d'un taux de chômage aussi bas parce qu'on n'a jamais eu des pénuries de main-d'oeuvre à la hauteur de ce qu'on a aujourd'hui. C'est pour ça qu'il ne s'en souvient pas, M. le Président. La réalité, là... Il me dit : Les entreprises vont bien, les entreprises vont bien, elles sont contentes. J'aimerais ça qu'il lise l'article suivant, *Près de 66 % des propriétaires de PME se disent au bord de l'épuisement*, M. le Président. C'est ça, la réalité.

Quand est-ce qu'il va la regarder en face puis se dire que, la pénurie de main-d'oeuvre, là, il faut agir là, maintenant?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, dans les 50 dernières années, en tout cas toutes les années que je me souviens, on était dans une situation où, quand une entreprise voulait un employé, elle affichait un poste puis elle recevait plus de C.V. que le nombre de postes qui étaient affichés. Ce n'était pas idéal pour les travailleurs, c'est les entreprises qui avaient le gros bout du bâton. Aujourd'hui, au Québec puis à peu près partout dans le monde, c'est le contraire. Donc, M. le Président, il va falloir robotiser les entreprises, il va falloir choisir des secteurs où il y a plus de valeur ajoutée. Il y a des emplois, effectivement, où il n'y a pas beaucoup de valeur ajoutée puis les salaires sont bas qui risquent de disparaître. C'est une bonne nouvelle pour les travailleurs.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, là, je ne sais pas par quel bout le prendre, honnêtement, là, quand le premier ministre nous dit que c'est une bonne nouvelle. Des employés qui sont épuisés, des entrepreneurs qui ne peuvent pas exporter, des travailleurs, là, aujourd'hui, qui ont besoin de souffler puis d'avoir d'autres collègues qui se joignent à eux, puis le premier ministre nous dit que c'est une bonne nouvelle.

Je ne sais pas quelles sont toutes les entreprises qu'il a visitées puis qui disent que tout le monde va bien, mais honnêtement, là, d'un point de vue de notre croissance économique, là, on est en train de frapper un mur, puis le premier ministre ne le voit pas venir.

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, je viens de le dire, là, si on prend l'année 2021 puis 2022, on a une meilleure croissance que le reste du Canada, on a un taux de chômage plus bas, les exportations vont bien.

Là, ce que nous dit la cheffe de l'opposition officielle, c'est que ça pourrait aller encore, encore mieux. M. le Président, là, une de mes grandes fiertés, c'est que, depuis trois ans, l'écart de richesse de 16 % avec l'Ontario a été réduit à 13 %. C'est

une de mes plus grandes satisfactions, parce qu'il n'y a pas de raison que le Québec soit moins riche, qu'il ait un PIB par habitant plus bas. On a réussi à réduire l'écart, depuis trois ans, puis on va continuer.

Le Président : Troisième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Allez dire aux Québécois que ça va bien, que leurs salaires ont augmenté. Parce qu'au bout du compte, dans leurs poches, là, il n'y en a pas plus, d'argent, M. le Président, avec l'inflation, ils n'en ont vraiment pas plus.

Mais, M. le Président, là, la comptabilité créative, là, elle a quand même ses limites. En 2022, le premier ministre sait très bien que la prévision, c'est que la croissance économique du Québec soit en deçà de celle du Canada, même chose pour 2023. Alors, quand il regarde ce qui s'en vient, est-ce qu'il peut être fier? Est-ce qu'il est fier de voir qu'on va être en dessous de la moyenne canadienne pendant les deux prochaines années et les années subséquentes?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, en 2021, le Québec a une croissance économique de 6,2 %, 6,2 %, alors que le Canada était à 3,9 %. Donc, M. le Président, on est sortis de la pandémie, de la crise beaucoup plus vite que le reste du Canada. Donc, c'est normal qu'en 2022, puisqu'on part plus haut, la croissance est un peu plus basse. Mais ce qui est important, c'est que, si on additionne 2021 puis 2022, on est meilleurs que le reste du Canada. Qu'est-ce que le Parti libéral a contre ça?

Le Président : Question principale, Mme la cheffe de l'opposition officielle. Vous êtes la seule à avoir la parole, on est attentifs.

Accès à un médecin de famille

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : On va arrêter de regarder dans le rétroviseur comme le fait le premier ministre présentement puis on va se projeter, O.K., on va se projeter.

Quand le premier ministre est rentré en fonction, il y avait 400 000 Québécois qui attendaient un médecin de famille. Aujourd'hui, c'est plus de 1 million de Québécois qui attendent pour avoir un médecin de famille. On a entendu les plans, les ententes, mais on n'a rien entendu en matière d'objectifs clairs.

La question que j'ai pour le premier ministre, en matière de santé, quand on sait à quel point c'est important d'avoir un médecin de famille pour la santé des Québécois : Quel est l'objectif qu'il a? Des 1 million de Québécois qui n'ont pas accès à un médecin de famille aujourd'hui, combien vont avoir accès à un médecin de famille? Et quand?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, revenons aux faits. Quand on est arrivés au pouvoir, en 2018, il y avait 6 351 000 Québécois qui avaient un médecin de famille. Aujourd'hui, il y en a 6 621 000, donc 270 000 Québécois qui ont un médecin de famille de plus qu'avec le gouvernement libéral.

Mais ça ne s'arrête pas là, M. le Président. Le ministre de la Santé a signé, au cours des derniers jours, une entente de principe où le syndicat des médecins de famille dit : D'ici le 31 juillet, là — c'est bientôt, 31 juillet 2022 — il va y avoir 250 000 Québécois de plus qui vont avoir un médecin de famille, puis, d'ici le 31 mars 2023, 500 000. Ça, ça s'est fait malgré une pandémie, M. le Président. Donc, on va dans la bonne direction.

Et je comprends qu'on aurait voulu aller plus vite, mais, écoutez, là, il y a eu une pandémie, là, puis c'est arrivé partout dans le monde.

Le Président : Première complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, je suis désolée de contredire le premier ministre, là, mais le président de la FMOQ nous a dit hier : Ce n'est pas 250 000 personnes qui vont être prises en charge par un médecin de famille, c'est 250 000 visites.

Ma question pour lui, c'est : Du million de personnes — du million de personnes — qui n'ont pas de médecin de famille aujourd'hui, combien n'auront pas... vont avoir un médecin de famille?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Je m'excuse de contredire la cheffe du Parti libéral, M. le Président, mais l'entente qui a été signée, c'est que, d'ici le 31 juillet, il va y avoir 250 000 personnes de plus qui vont avoir un médecin de famille. Mais, en plus de ça, M. le Président, il y a un guichet d'accès qui va permettre aux personnes qui n'en ont pas, de médecin de famille, d'avoir accès temporairement à quelqu'un, une infirmière ou un médecin.

Mais, je le répète, M. le Président, contrairement à ce que vient de dire la cheffe de l'opposition officielle, il va y avoir, d'ici le 31 juillet, 250 000 Québécois de plus qui vont avoir un médecin de famille. Puis déjà, depuis le début de notre mandat, on en avait ajouté 270 000.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Alors, le premier ministre nous dit qu'il y aura 250 000 Québécois qui vont avoir accès à un médecin de famille d'ici le 31 juillet. Il dit quoi à l'ensemble du million de Québécois qui n'ont pas accès à un médecin de famille, de un? Et, de deux, il dit quoi à la FMOQ, quand on dit que les 250 000, ce n'est pas des médecins de famille pour chaque Québécois, mais ce sont des visites? Il répond quoi?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Je suis content que la cheffe de l'opposition officielle reconnaisse son erreur. Effectivement, d'ici le 31 juillet 2022, il y a 250 000 Québécois de plus qui vont avoir un médecin de famille. Il y a une autre cible qui est au 31 décembre pour 75 % du 500 000, puis, au 31 mars 2023, ça va être 500 000 de plus.

Puis savez-vous quoi, M. le Président? Le 31 mars 2023, c'est la date de la fin de l'entente, de la mauvaise entente qui a été signée par le gouvernement libéral avec les médecins de famille. Donc, on va avoir avancé malgré la mauvaise entente du gouvernement libéral...

Le Président : En terminant.

M. Legault : ...et je pense que les Québécois, là, sont reconnaissants.

• (10 h 20) •

Le Président : Question principale, M. le député de Nelligan.

Délais d'attente pour les chirurgies en oncologie**M. Monsef Derraji**

M. Derraji : M. le Président, aujourd'hui, je me lève au nom de tous les patients qui sont en attente d'une chirurgie oncologique. La mauvaise nouvelle, dans la vie d'un patient, la pire journée, M. le Président, vous apprenez que vous avez le cancer, vous apprenez en plus que... votre médecin vous dit : Je ne sais pas quand est-ce que vous allez être opéré. Pourquoi? Parce que le ministre de la Santé affirme que votre cancer n'est pas prioritaire. C'est ça, la nouvelle orientation du ministre, de dire à des patients et à des familles qui souffrent que leur cancer n'est plus prioritaire et qu'ils vont aller en bas de la liste, et ça va être encore plus long pour eux.

Le gouvernement veut changer les délais d'attente. Ils seront plus longs. Et, au Québec, une seule région, on respecte les délais.

M. le Président, le ministre de la Santé ne devrait pas accepter que ce soit plus long. Il devrait travailler pour que ce soit plus court. C'est ça, son travail, c'est assurer aux Québécois qui attendent une chirurgie oncologique un délai plus court.

Est-ce que qu'il va respecter ses propres délais?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : M. le Président, je pense que, dans le cas que le député parle ici ce matin, je voudrais aussi préciser les choses, de la même façon que le premier ministre vient de faire.

Cette semaine, le député de Nelligan était à une présentation où le docteur responsable du cancer a dit exactement le contraire de ce qu'il vient de dire. Je m'excuse, là, mais il était à la conférence et il a entendu ce qu'il a dit. Ce qui est rapporté dans les journaux n'est pas exact.

Alors, j'aimerais ça qu'on précise les choses et je vais le faire. Ce qui a été dit, c'est qu'il y a des chirurgies qui vont tenir compte des cas spécifiques, parce que les cas cliniques... Ce n'est pas parce que c'est un cancer de la prostate qu'il y a une date spécifique, on doit regarder chaque cas puis s'assurer que, s'il y a une priorité pour un cas de cancer de la prostate,

ça devrait se faire à l'intérieur de 28 jours. Je le répète, le député était à la même présentation du Dr Latreille, puis, je pense, c'est important de bien relater les faits pour que les Québécois ne soient pas inquiets. On a une priorité avec le cancer. On a réussi à garder une priorité sur les cas de cancer durant la pandémie.

Le Président : En terminant.

M. Dubé : C'est certain qu'avec la baisse de la pandémie ça va aller encore mieux.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Nelligan.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : M. le Président, j'étais dans la même conférence et j'ai rencontré des patients qui souffrent en silence. Oui, j'y suis allé. Oui, j'ai parlé avec eux. Le problème, M. le Président : le ministère change les règles et ne respecte plus les cibles. Et c'est là, le problème. On ne peut pas commencer à faire de la surpriorisation. Au moins, qu'on soit clairs, qu'on affirme aux Québécois que leur cancer n'est pas prioritaire et qu'ils vont dans le bas... ils seront dans le bas de la liste. C'est ce qu'il est en train de dire aujourd'hui à des patients qui souffrent d'un cancer de prostate ou de thyroïde. Ils ne seront plus prioritaires dans la liste du gouvernement.

Une voix : ...

Le Président : M. le leader du gouvernement, question de règlement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, je n'ai pas de mots pour qualifier l'intervention du député. C'est une question de règlement, on prête des intentions...

Le Président : Je pense qu'il y a une notion...

Des voix : ...

Le Président : Non, mais, écoutez, je vais vous demander d'aller aux faits, sur une question de règlement, parce qu'ici il y a une question d'interprétation, puis il va y avoir une réponse à être donnée, elle va suivre. Alors, je veux... Rapidement, si vous avez une question de règlement. Sur l'article.

M. Jolin-Barrette : 35, M. le Président. On prête des intentions. Le député de Nelligan est en train de dire...

Des voix : ...

Le Président : Je m'excuse, M. le leader du gouvernement, je m'excuse, je veux...

Des voix : ...

Le Président : Non, M. le leader de l'opposition officielle, M. le leader du gouvernement, je vais vous demander de revenir à la période de questions. Il y a maintenant une réponse à être donnée. M. le ministre de la Santé et des Services sociaux, vous avez maintenant la parole sur la question qui a été posée. Vous êtes le seul à avoir la parole.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Vous savez, M. le Président, là, je vais passer par-dessus cette intervention, que je trouve complètement inacceptable. Je vais vous le dire, là, ce que les Québécois s'attendent de nous, particulièrement dans les moments difficiles, c'est qu'on s'occupe d'eux. Tous leurs cas sont importants. Il n'y a jamais personne qui a dit que leur cancer n'était pas... il n'y a jamais personne qui a dit ça. Puis je vais rester très calme, parce que je trouve ça inacceptable de prendre cette position-là, M. le Président. Puis je vais continuer à défendre les Québécois pour qu'ils soient traités dans les meilleurs délais possible, malgré la pandémie, M. le Président.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! S'il vous plaît! Vous connaissez les règles. Je ne veux rien entendre. J'en entends, ça ne me tente pas. M. le député de Nelligan, vous êtes à votre deuxième complémentaire.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : M. le Président, on s'est donné, au Québec, des cibles. Il ne respecte pas les cibles qu'on s'est données depuis 2012.

La question est très simple : Est-ce qu'aujourd'hui il accepte que des patients qui souffrent d'un cancer de la prostate et de la thyroïde seront relégués en bas de la liste d'attente? Est-ce qu'aujourd'hui il peut confirmer aux Québécois qu'il respecte ses propres cibles, qu'une seule région dans tout le Québec respecte les cibles? Je demande de la transparence, parce qu'il s'agit d'une maladie grave.

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : M. le Président, la semaine dernière, on était en crédits, notamment avec le député de Nelligan, on a dit qu'on allait fournir le détail à son information. Puis je vous dirais que, la façon dont on respecte les délais malgré la pandémie, ce n'est pas pire que ce que le gouvernement faisait dans des années de non-pandémie.

Alors, le député va avoir toute l'information disponible, parce qu'on a dit qu'on serait transparents, mais, je le répète, je vérifierais les sources, je vérifierais ce qu'il a dit, puis ça ressemble beaucoup à ce que j'ai entendu du député de La Pinière, hier, sur de la mauvaise information.

Le Président : Question principale. Je vais vous demander d'être prudents dans tout ce qu'on fait. On veut une bonne période de questions, constructive. La parole n'appartient...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Et n'échangez pas entre vous. La parole appartient maintenant au chef du deuxième groupe d'opposition et à lui seul.

Rémunération de hauts dirigeants de sociétés d'État

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, M. le Président. Je ne l'apprends pas à personne, on vit, en ce moment, une crise historique du coût de la vie. Ça fait 30 ans que l'inflation n'a pas été aussi forte. Les gens en arrachent, là, les familles ont de la misère à arriver partout au Québec.

Mais, dans les étages supérieurs des sociétés d'État, ah! là-haut, ça sabre le champagne, M. le Président. 9 millions de dollars en bonis à la SAQ pour la performance de l'an dernier. Je vous rappelle que les bars ont été fermés la moitié de l'année, tout le monde était coincé à la maison, ce n'était pas très difficile de vendre des bouteilles de vin. 6 millions de dollars, 6,5 millions à la direction d'Hydro-Québec, 270 000 \$ pour la P.D.G., alors que les tarifs n'arrêtent pas d'augmenter. À la Caisse de dépôt, là, c'est rendu que le P.D.G. fait plus d'argent que les 29 membres du Conseil des ministres mis ensemble.

Il y en a qui ne sont pas gênés. Il y en a qui ne sont pas gênés, M. le Président. Ces bonis-là, là, c'est une insulte aux familles qui ont de la misère à arriver à la fin du mois, à payer leur épicerie. C'est une insulte au fait qu'ils performent, eux aussi, dans leur travail au bas de l'échelle chaque jour, mais eux autres, ils ne verront jamais la couleur d'un boni.

Je demande au premier ministre de ramener les sociétés d'État au bon sens, je lui demande de les rappeler à l'ordre. Je demande au premier ministre de mettre fin au party des bonis dans les directions de nos sociétés d'État. C'est indécent et ça doit cesser.

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, comme à son habitude, le chef parlementaire du deuxième groupe d'opposition mélange les dossiers.

D'abord, si on parle de la Caisse de dépôt, je pense, c'est important de dire que celui que le conseil d'administration a voulu aller chercher travaillait pour la Banque Scotia. Il y a un montant important qui a été payé à la Banque Scotia, pas à l'individu mais à la Banque Scotia, pour permettre d'avoir un dirigeant de qualité à la Caisse de dépôt, qui aurait eu des bons rendements, là, qui a amené des centaines de millions, si ce n'est pas des milliards de plus. Maintenant, M. le Président, si on exclut ce paiement-là qui a été fait à la Banque Scotia, la rémunération du président de la caisse est comparable à ce qui se faisait avant par les gouvernements précédents.

Maintenant, M. le Président, c'est vrai que, dans certains cas de sociétés d'État, je préférerais qu'on élimine éventuellement les bonis. Par contre, on est dans une société de droit. Quand un dirigeant a signé un contrat où il est prévu, dans son contrat d'emploi, qu'il y a des bonis, on ne peut pas, du jour au lendemain, mettre ça aux poubelles. Je sais que c'est la façon de faire de Québec solidaire, mais, au Québec, on est une société respectable qui doit respecter les contrats qui sont signés, les contrats d'emploi. Mais, M. le Président, je pense qu'effectivement, dans certains cas, on devrait graduellement, quand les contrats vont venir à échéance...

Le Président : En terminant.

M. Legault : ...cesser de payer ces bonis-là.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Le premier ministre me parle de respecter les contrats. C'est drôle, hein, durant la pandémie, là, il ne s'est pas gêné une seconde pour déchirer les conventions collectives, les contrats de travail des soignantes du Québec pour bouleverser complètement leur vie quotidienne et mettre de côté les conventions collectives existantes.

Va-t-il avoir le même courage, va-t-il avoir la même autorité avec les hautes directions de nos sociétés d'État? Va-t-il envoyer un message clair, maintenant, à ces sociétés d'État là que les bonis n'ont pas d'allure?

Le Président : M. le premier ministre.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! La parole n'appartient qu'au premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, bon, là, toute une comparaison. Le chef de Québec solidaire compare le fait qu'on respecte des contrats d'emploi avec le fait qu'on a augmenté les primes aux infirmières pendant la pandémie. Essayez de comprendre, M. le Président, là. Mais évidemment c'est la nouvelle approche du chef de Québec solidaire, mélanger tout le monde puis faire peur au monde.

Maintenant, M. le Président, M. le Président, c'est important de respecter les contrats. C'est important aussi de payer les hauts dirigeants des sociétés d'État pour avoir les meilleurs.

Le Président : En terminant.

M. Legault : C'est vrai que, dans le privé, ils se paient des gros salaires, mais, si on veut avoir les meilleurs...
• (10 h 30) •

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition. Je vais demander d'être prudents dans vos propos, toutes et tous. M. le leader... M. le chef.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Le premier ministre n'a pas juste suspendu les conventions collectives pour donner des primes, il l'a aussi fait pour annuler les vacances des soignantes du Québec. S'il donnait toute l'information, c'est ça qu'il dirait aux Québécois et aux Québécoises.

Il nous dit qu'il faut attirer les meilleurs. C'est drôle, hein, cet argument-là, il l'utilise juste pour les gens en haut de l'échelle. Quand c'est les femmes en CPE qui veulent de meilleures conditions de travail, pour attirer les meilleurs, dans ces situations-là...

Des voix : ...

Le Président : Attendez! Il n'y a pas de question de règlement, M. le leader du gouvernement. Je m'excuse, je continue sur la question. Je vais vous demander de poursuivre.

Des voix : ...

Le Président : Non, je vais vous demander de... C'est clair, les propos sont... Vous voulez... C'est une question de règlement?

Une voix : ...

Le Président : Bien, c'est parce que, non, bien, je vous dis qu'actuellement les propos sont corrects, et on poursuit.

Une voix : ...

Le Président : Non, M. le leader du gouvernement, tout est... Non, mais parce qu'il n'y en a pas, de question de règlement. Jusqu'à maintenant, ça va, les propos sont O.K.

Une voix : ...

Le Président : Non, je n'ai... Là, je vais vous le dire en latin, en français ou ce que vous voudrez, là, je vais vous dire que je n'ai noté aucun accroc. On poursuit la période de questions, je veux qu'elle se poursuive. Je n'ai noté aucun accroc. M. le chef, complétez votre question, il vous reste 11 secondes.

M. Nadeau-Dubois : Quand c'est les femmes en bas de l'échelle qui veulent attirer les meilleurs, il faut qu'elles fassent la grève pour obtenir l'écoute du premier ministre. C'est pas mal plus difficile pour le monde en haut de l'échelle. Le premier ministre appelle ça de la bonne gestion. Moi, j'appelle ça du gaspillage.

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, pour la première fois de l'histoire du Québec un gouvernement a donné des augmentations de salaire différenciées. On a offert 6 % aux employés de l'État, mais on a fait une exception : aux éducatrices, 15 %; aux enseignants, 15 %; aux préposés aux bénéficiaires, 15 %. Qu'est-ce que Québec solidaire pensait? Ils supportaient le syndicat qui ne voulait pas des augmentations de salaire différenciées. C'est ça, Québec solidaire, on défend un syndicat qui n'aurait pas voulu qu'on donne des augmentations plus grandes aux femmes du Québec. C'est ça, Québec solidaire.

Le Président : Question...

Des voix : ...

Le Président : Non, je pense, c'est très, très clair. Je pense que personne n'est pas au courant de la règle de ne pas commenter ou s'exprimer au terme d'une réponse ou d'une question. Je vais vous demander de la respecter. Je ne veux pas de réaction sonore.

Question principale, Mme la députée de Duplessis.

Accès aux soins à domicile

Mme Lorraine Richard

Mme Richard : M. le Président, hier avaient lieu les états généraux de la coalition pour la dignité de nos aînés. Quelles sont leurs principales revendications? Nommer un protecteur des aînés, leur assurer un revenu viable, et surtout de faire le véritable virage vers des soins à domicile. Au Parti québécois, nous, on avait compris ça depuis fort longtemps. Ce n'est pas le cas de la Coalition avenir Québec.

Qu'attend ce gouvernement pour changer sa vision afin de prioriser les soins à domicile et de mettre un frein au développement des maisons des aînés, qui sont un véritable gouffre financier? Qu'attend-il pour arrêter cette catastrophe? C'est qui qui va payer? C'est nos aînés au Québec, M. le Président.

Le Président : Mme la ministre des Aînés, responsable des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : Je suis tellement contente d'avoir cette question. Je n'ai pas de voix, mais vous allez m'entendre pareil.

Premièrement, M. le Président, en quatre ans, on a investi 1,9 milliard de dollars pour les soins et services à domicile. Combien en avez-vous investi quand vous étiez là? D'ici 2026, c'est 3 milliards de dollars pour les soins et services à domicile.

À ce que je sache, lors des états généraux, hier, ils ont mentionné, oui, qu'on voulait des soins à domicile, comme tout le monde, mais il fallait prendre soin des personnes qui doivent vivre dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée. Moi, j'en ai assez qu'on oppose soins à domicile et hébergement. Il y a 2,9 % de la population très malade, et ces gens-là ont besoin d'hébergement.

De plus, la députée de Duplessis est très contente d'avoir une maison des aînés, dans sa circonscription, qui a été faite sur mesure pour correspondre aux besoins, ses besoins et ceux de sa population.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Je viens juste de vous dire d'être silencieux après une réponse. Mme la députée de Duplessis.

Mme Lorraine Richard

Mme Richard : Merci, M. le Président. M. le Président, la CAQ a investi 157 millions par année pour les soins à domicile. C'est nettement insuffisant. Ils ont fait le choix d'investir dans le béton, 2,8 milliards. 1 million la porte, un lit. Ces coûts, ils continuent d'augmenter.

Comment se fait-il qu'avec tous les comptables qu'il y a au Conseil des ministres il n'y a personne qui a allumé une lumière rouge puis qui a dit : Pour le bien des aînés au Québec, on va mettre ces sommes-là pour un vrai virage des soins à domicile? Ils sont où, les comptables? Ils ne savent plus compter?

Le Président : Mme la ministre responsable...

Des voix : ...

Le Président : Un instant! Et on perd de précieuses secondes.

Des voix : ...

Le Président : Merci. Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : M. le Président, je pense qu'elle ne s'est pas préparée pour les crédits. Si elle s'était préparée pour les crédits de cet après-midi, elle saurait pertinemment qu'il y a 1,9 milliard de dollars d'investis dans les soins et services à domicile.

Deuxièmement, ces mêmes personnes se lèvent pour nous dire, au mois de mai, qu'il manque de la climatisation dans nos CHSLD. Ces mêmes personnes se lèvent pour dire qu'il manque 3 700 places en soins de longue durée. Ces mêmes personnes se lèvent pour nous dire qu'on n'a pas assez bien pris... des aînés en CHSLD, pendant la première vague, alors que bien souvent il y a deux, trois personnes aînées qui étaient dans la même chambre avec les mêmes sanitaires.

Et là vous êtes en train de nous reprocher de vouloir donner des soins de dignité...

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : ...à nos aînés? Je m'excuse, il y a 34 maisons en train...

Le Président : Deuxième complémentaire...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Deuxième complémentaire...

Des voix : ...

Le Président : Ça fait... Je m'excuse, ça fait trois fois, ça fait trois fois que je vous dis de ne pas réagir au terme des réponses, ma patience atteint ses limites. Ça fait trois fois, aujourd'hui. Je pense que tout le monde a compris. Je vais vous demander de collaborer et de respecter cette règle que vous avez voulue et que l'on a.

Votre complémentaire, Mme la députée de Duplessis.

Mme Lorraine Richard

Mme Richard : Merci, M. le Président. M. le Président, la ministre des Aînés, avec l'aval du premier ministre, a continué à aller de l'avant vers les maisons des aînés, qui sont un gouffre financier, il y a des dépassements de coûts importants. Qui va payer la note de l'entêtement de la CAQ? C'est les aînés, M. le Président, c'est les aînés.

Ils sont 45 000, au Québec aujourd'hui, qui demandent des soins à domicile et qui n'y ont pas accès. C'est ça, la vérité, M. le Président. 1 million la porte, on n'a pas encore de budget de fonctionnement. Pas juste Lorraine Richard, députée du Duplessis, qui le dit, tout le monde...

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : Moi, je pense que la députée vit au pays des licornes, elle n'est pas consciente qu'il y a 2,9 % de la population extrêmement malade. 80 % des gens qui vivent en CHSLD ont des troubles neurocognitifs majeurs et doivent être suivis, obtenir des soins presque 24 heures sur 24. Qu'est-ce qu'on va faire? Prendre ces personnes-là puis dire aux proches aidants, à la maison : Vous allez devenir des médecins, des infirmiers, des infirmières, des préposés? On a besoin, en tant que société, de prendre soin aussi de ces personnes.

Et, je m'excuse, ce n'est pas 1 million la porte. Il y a eu une erreur, entre autres à Valleyfield. C'est 96 places, c'est 700 000 \$, et ce n'est pas la porte, ça compte également les cuisines...

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : ...les salles à manger, les salons, les équipements. Moi, je m'excuse, je...

Le Président : Question principale...

Des voix : ...

Le Président : Voyons! Est-ce que quelqu'un comprend quand je dis... Et je viens de vous le dire pour la quatrième fois. S'il vous plaît! Parce que je vais vous nommer personnellement, s'il le faut. M. le leader du gouvernement, vous avez... je n'aime pas ce qui se passe là, O.K., je vous le dis, là.

Question principale, M. le député de Viau.

Prolongement du Réseau express métropolitain

M. Frantz Benjamin

M. Benjamin : M. le Président, M. le Président, c'est un gars de l'est qui est très déçu, ce matin. En 2018, la CAQ a fait miroiter aux citoyens de l'est de Montréal un tramway. En 2019, ils n'étaient plus certains. En 2020, ils ont promis un REM. En 2021, ils ont mis la chicane partout dans l'est avec des structures aériennes qui défiguraient des quartiers. En 2022, ils ont mis le REM de côté pour quelque chose dont on ne connaît ni les coûts, ni le tracé, ni les échéanciers, ni la destination finale. Après quatre ans, le constat est sans appel : outre les promesses, rien.

Depuis le début, des instances possédant l'expertise en matière de transport ont soulevé leurs inquiétudes. La ville de Montréal demandait d'être incluse dans le projet. Quatre ans plus tard, perte de temps, gaspillage de fonds publics. 100 millions de dollars, ce n'est pas rien, M. le Président. Quatre ans plus tard, le premier ministre se réveille, après quatre ans de chicanes et de tergiversations.

Est-ce que la ministre de la Métropole va faire ce qu'elle doit faire, ce matin, c'est-à-dire s'excuser auprès des...
• (10 h 40) •

Le Président : Mme la ministre déléguée aux Transports, à vous la parole.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : M. le Président, merci. Merci pour la question. Je vais en profiter pour saluer le directeur général du Cégep Marie-Victorin, qui est avec nous, qui a été honoré par mon collègue de Bourget pour son immense travail et qui va recevoir le transport collectif structurant de l'est de Montréal sur son territoire, parce que ce projet, M. le Président, est extrêmement important pour notre gouvernement. Ce n'est pas seulement qu'une promesse que l'on a faite, c'est un engagement que nous réalisons.

Nous avons pris la décision, avec la ville de Montréal, M. le Président, de s'assurer que ce REM de l'Est, que le transport collectif structurant soit réellement mis sur les rails. Il y avait un enjeu avec le centre-ville, on a enlevé cette partie pour que 85 % du projet, du tracé, soit réalisé. On a mis en place le groupe d'action, qui travaille déjà. Le jour 1, le groupe de travail s'est mis en place, M. le Président, pour que le projet structurant de l'est de Montréal, qui va desservir la population et qui va permettre aux gens d'avoir accès...

Le Président : En terminant.

Mme Rouleau : ...à des zones d'emploi, à de l'éducation, à la population...

Le Président : En complémentaire, Mme la députée de Jeanne-Mance-Viger.

Mme Filomena Rotiroti

Mme Rotiroti : Merci, M. le Président. Depuis quatre ans, la ministre de la Métropole se promène sur toutes les tribunes pour dire que le REM de l'Est, c'est la meilleure chose après le pain tranché. Aujourd'hui, elle abandonne. Avec les caquistes, c'est quatre ans d'attente et un retour à la table de dessin. Les seuls qui paient pour l'inaction de la CAQ, c'est les citoyens de l'est de Montréal, Mme la ministre.

Le Président : Et on s'adresse toujours à la présidence. Mme la ministre déléguée aux Transports.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Avec les gouvernements précédents, M. le Président, il y a eu 40 ans d'attente pour avoir le prolongement de la ligne bleue que nous mettons en place. Le budget a été décrété, pour la ligne bleue. Nous avons transféré 1,2 milliard de dollars à la ville de Montréal et à la STM pour que la STM puisse aller en appel de qualification pour le tunnelier. Alors, ce projet est en réalisation, avec une portée nettement améliorée, avec un budget qui est conséquent, avec un échéancier qui fait l'affaire de tous. Alors, nous sommes dans l'action.

Le Président : En terminant.

Mme Rouleau : Déjà, M. le Président, c'est 56 milliards de dollars d'investissements en transport collectif que...

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le leader de l'opposition officielle.

M. André Fortin

M. Fortin : La ministre semble oublier, là, qu'un projet comme ça, ça se monte en un mandat. Le REM va à Brossard, vers l'aéroport. Pour les gens de l'ouest de Laval, pour les gens de Deux-Montagnes, là, ça a été conçu, élaboré, puis la construction a commencé en un mandat. Avec le projet de la CAQ, c'est avancé, recule. On change le projet, on tergiverse, on retourne dans les dessins, on recommence à zéro.

M. le Président, après un mandat de la CAQ, là, les gens de l'est ne sont pas plus avancés. Est-ce qu'elle peut leur dire, aujourd'hui, qu'elle a gaspillé le mandat au complet?

Le Président : Mme la ministre déléguée aux Transports. Vous êtes la seule à avoir la parole, et toutes et tous sont attentifs.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Il y a quelques députés qui ont été ministres, qui ont coupé des rubans, qui n'ont jamais réalisé de transport collectif structurant pour l'est de Montréal ou dans leurs propres comtés. Il a été... Le député a été ministre des Transports. Rien fait pour sa propre région.

M. le Président, nous avons établi un plan de décongestion pour la région métropolitaine. Nous avons promis, mais nous nous sommes engagés avec un mode de transport structurant pour l'est de Montréal qui a été ignoré par les anciens gouvernements, M. le Président. Nous allons de l'avant avec ce projet. Nous sommes en action pour le réaliser, ce projet, M. le Président.

Le Président : Question principale, M. le député de Rimouski.

Tenue d'états généraux sur les conditions de vie des aînés

M. Harold LeBel

M. LeBel : Merci, M. le Président. Pendant des années, je me suis levé ici pour porter la voix des aînés, qui demandaient au gouvernement de convoquer des états généraux réunissant l'État, les aînés et la société civile pour saisir l'ampleur des défis liés au vieillissement de la population québécoise et de s'engager sur-le-champ dans des actions concrètes. Le gouvernement a toujours dit non.

Devant l'urgence d'agir, la Coalition pour la dignité des aînés a organisé, hier, elle-même des états généraux sur les conditions de vie des aînés, une première au Québec. Plus de 90 personnes, 45 organisations de tous les horizons étaient réunies afin d'identifier des solutions pour garantir à toute personne âgée des conditions de vie dans le signe du bien-être et de la dignité. La santé, la participation citoyenne, la défense des droits et les finances ont fait partie des discussions, collées à la réalité terrain, et ont mené des participants à s'entendre sur une déclaration commune.

La ministre a fait rapidement son tour, au début de l'événement, pour faire son bilan et nous parler de sa retraite. Outre le Secrétariat aux aînés, aucun député gouvernemental, aucun autre ministre, aucun cabinet, aucun ministère n'ont été présents, hier...

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : Je n'ai pas tout à fait compris là où il voulait en venir, mais effectivement, M. le Président, j'étais présente. Et je tiens à saluer le travail qui a été fait par les organisateurs des états généraux sur les conditions de vie des aînés.

Ce qui ressort est ce que tout le monde pense ici, que les aînés veulent vivre à la maison le plus longtemps possible. Ce n'est pas compliqué, c'est normal, on veut vieillir chez soi. Alors, dans ce temps-là, il faut investir des sommes considérables, ce que la Coalition avenir Québec a fait durant son premier mandat et va continuer de faire, parce que c'est ce qu'on souhaite.

Parallèlement à ça, ils l'ont exprimé aussi, les gens des états généraux, les aînés, qu'il fallait donner des soins de qualité à nos personnes. On a longtemps mentionné, M. le Président, que les CHSLD étaient des milieux de vie. Or, il faut que ce soient des milieux de vie, mais on est rendu qu'il faut que ce soient des milieux de soins, avec plus de pharmaciens, avec plus d'infirmières, avec plus de médecins, qu'il faut prendre soin aussi de la qualité buccodentaire, qu'il faut prendre soin aussi de la médication...

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : ...puis qu'il faut prendre soin des gens et des proches aidants.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Rimouski.

M. Harold LeBel

M. LeBel : Où je voulais en venir, c'est que, dans la déclaration commune qui a été déposée, nulle part on ne va trouver «maison des aînés», là-dedans. Ce n'est pas ce que les aînés veulent, ce n'est pas dans leurs priorités, c'est loin d'être là, on parle de maintien à domicile. Ça, c'est très clair.

Puis ce que je voulais dire aussi : Si c'était très important, les aînés puis le vieillissement de la population... Puis on sait que c'est un élément majeur dans l'avenir. Il y avait quatre députés qui étaient là, ils viennent tous de ce bord-là, ils ont participé à l'événement. Aucun député de ce côté-là. Pourtant, au nombre que vous êtes, il me semble que vous auriez été capables d'en déléguer deux ou trois. Merci.

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : À ce que je sache, M. le Président, je suis la députée de Prévost. Donc, j'étais présente en tant que députée aussi. Et, à ce que je sache, les maisons des aînés s'apparentent aux CHSLD, dans une construction différente. On aura toujours besoin des soins d'hébergement et de longue durée. Ce n'est pas le souhait des gens, d'aller vivre dans des résidences de fin de vie, mais c'est notre responsabilité d'offrir des endroits de qualité qui respectent la dignité des personnes. Et ce qu'on veut faire, ce sont des endroits...

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : ...ouverts sur la communauté et ouverts sur les personnes proches aidantes et les familles.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Rimouski.

M. Harold LeBel

M. LeBel : Ce n'est pas ce qu'ils veulent.

Un certain ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, devenu premier ministre, a piloté, en février 2000, le Sommet du Québec et de la jeunesse. Je le cite : «La société québécoise a depuis longtemps démontré qu'elle pouvait miser sur le levier exceptionnel que représente sa longue tradition de concertation pour faire face à des enjeux complexes et mettre en place des solutions pertinentes et durables. Les récents exercices que furent les états généraux sur l'éducation et le Sommet sur l'économie et l'emploi en témoignent. Il importe maintenant de mettre au profit de la jeunesse la force de ce levier.»

Si ce levier a pu servir à la jeunesse à un moment donné, est-ce qu'il ne pourrait pas servir aux aînés maintenant?

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : Écoutez, ce que le député a oublié de dire, puisqu'il était présent quand j'ai pris la parole, c'est qu'il y a 38 recommandations, et, de ces 38 recommandations, on en a réalisés à peu près la moitié. On a quand même écouté les recommandations des aînés. On l'a fait. On l'a fait. On a appliqué plusieurs éléments, dans leurs recommandations, et on va continuer.

Moi, ce que j'ai dit, M. le Président, aux personnes qui étaient là, c'est qu'on va continuer ensemble à mener la bataille. Et je suis très contente que les états généraux émergent des groupes de personnes aînées, des groupes eux-mêmes, et non pas du gouvernement.

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : C'est encore plus fort pour faire en sorte que les demandes se réalisent.

Le Président : Question principale, M. le député de Jean-Lesage... M. le député de Rimouski?

M. LeBel : Est-ce que je peux déposer le document, la déclaration commune?

Document déposé

Le Président : Consentement pour déposer le document? J'ai le consentement? Consentement.
M. le député de Jean-Lesage.

Accès aux services en santé mentale**M. Sol Zanetti**

M. Zanetti : Merci, M. le Président. Alors, on est en pleine Semaine de la santé mentale, et on vit en ce moment une grave crise de la santé mentale, au Québec. Le ministre délégué avait promis de mettre fin aux listes d'attente pour avoir de l'aide au public, en santé mentale. 3 novembre 2020, je le cite, il disait : «J'espère couper de façon très significative, si ce n'est pas éliminer la liste d'attente.» Depuis, rien n'a changé. Le ministre et ses bonnes intentions n'ont pas entamé la liste d'attente. On est encore et toujours à 20 000 personnes, et les Québécois et Québécoises attendent encore et toujours des mois et des mois pour avoir de l'aide. En région et pour les jeunes, c'est encore plus catastrophique. Bref, le Québec pète au frein, et la CAQ tourne en rond.

Ce matin, je dépose une motion pour que le gouvernement évalue le plan de Québec solidaire pour se sortir de l'impasse. Ça fait quatre ans que le ministre annonce des stratégies, ça fait quatre ans que ça ne marche pas. Il faut qu'on change d'approche.

Est-ce que le ministre va voter en faveur de notre motion?

• (10 h 50) •

Le Président : M. le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Merci beaucoup, M. le Président. Toujours content de me lever et parler de santé mentale. Je remercie le député de Jean-Lesage.

Ce qu'il faut comprendre, M. le Président, c'est qu'avec la pandémie on a vu une augmentation de 40 % de la demande en santé mentale. Il faut s'en rendre compte, ça. On a recruté des gens dans chacun de nos programmes. Les gens ont beaucoup plus de services en santé mentale. Tout le monde connaît maintenant la porte d'entrée pour les services en santé mentale, qui est le 8-1-1 Info-Social. Au lieu de courir un peu partout à chercher des services, vous appelez là, un professionnel de la santé mentale vous prend en charge, vous amène à la bonne porte et vous offre des services, M. le Président. On a transformé les équipes du guichet d'accès en santé mentale d'une boîte postale en une équipe de santé qui donne des services à la population, M. le Président. On a augmenté le nombre de services spécialisés qui se donnent à travers le Québec, M. le Président. On fait des travaux importants. Hier, j'annonçais justement, avec le ministère, des travaux sur les conditions de travail des psychologues pour augmenter notre nombre de psychologues dans le réseau, M. le Président. Donc, on fait un travail global pour la santé mentale de notre population puis on va continuer à le faire, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Jean-Lesage.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : En octobre 2021, le ministre déclarait au journal *Le Devoir* : «Moi, je pense qu'on ne peut pas concurrencer le salaire du privé actuellement», en parlant des psychologues. Voici pourquoi les psychologues ne viennent pas travailler au public, voici pourquoi la liste d'attente ne bouge pas d'un pouce : parce que la santé mentale, ce n'est pas assez haut dans les priorités budgétaires de la CAQ.

Moi, ce que je veux savoir, c'est où est-ce que ça bloque. Est-ce que c'est le ministre délégué ou est-ce que c'est au Conseil du trésor?

Le Président : M. le ministre délégué à la Santé et aux Services Sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Alors, ça, c'est une très bonne question, M. le Président. Puis j'ai regardé ça attentivement, donc, on a regardé les listes d'attente en santé mentale à travers le Québec, puis ce qu'on s'est rendu compte, finalement, c'est que ce n'est pas 20 000 personnes qui attendent pour un psychologue. En fait, les listes pour les psychologues, c'est à peu près 20 % à 30 % de la liste d'attente. La grande majorité de l'attente, des gens attendent pour un psychiatre ou un pédopsychiatre, M. le Président.

Donc, on est en train de travailler avec l'Association des médecins psychiatres du Québec. On a développé des programmes, par exemple — je regarde la députée de Sherbrooke — pour les troubles du spectre de l'autisme. On a avoir quatre cliniques spécialisées en troubles du spectre de l'autisme pour diminuer les listes d'attente. On a développé, maintenant, une approche régionale pour que les médecins psychiatres puissent s'entraider dans les régions où c'est difficile.

Le Président : En terminant.

M. Carmant : Vous avez mentionné les Laurentides, dans votre région. On leur donne le support de tout le RUISSS de Montréal pour venir les...

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Alors, j'ai une question : Ça prend combien de mandats à un ministre caquiste pour faire diminuer, voire éliminer la liste d'attente en santé mentale?

Le Président : M. le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Bien, écoutez, M. le Président, si le député dit que la pandémie n'a pas affecté la santé mentale des Québécois, là, ça, je ne le comprends plus, là. On a eu plusieurs vagues répétitives, on a eu des confinements. Il faut quand même réaliser ça. Le pic, d'ailleurs, de la liste d'attente, ça a été en janvier 2022, après le dernier confinement.

M. le Président, nous, on attaque la problématique à tous les niveaux en facilitant l'accès, en augmentant les services, en allant même en prévention dans les écoles avec mon collègue ministre de l'Éducation, en intégrant les organismes communautaires. Le député devrait reconnaître ça...

Le Président : En terminant.

M. Carmant : ...la contribution importante des organismes communautaires dans la santé mentale pour les...

Le Président : Question principale, Mme la députée de Vaudreuil.

Accès à la propriété**Mme Marie-Claude Nichols**

Mme Nichols : Vous savez, M. le Président, l'accès à la propriété, c'est un enjeu pour lequel je me lève depuis fort longtemps parce que je pense à nos enfants, vos enfants, cette génération qui, aujourd'hui, voit leur rêve brisé. Leur rêve est brisé, d'acquérir une maison pour fonder une famille, que ce soit à Montréal ou en région. Pourquoi? Parce que le gouvernement de la CAQ reste les bras croisés.

Il me semble qu'on n'est pas obligés de vouloir ressembler à tout prix au marché de Toronto, au marché de Vancouver. Je le disais hier, le prix médian d'une maison, au Québec, c'est 415 000 \$, ce qui représente une mise de fonds, de 20 %, de 83 000 \$. Ce n'est pas rien, là, 83 000 \$.

Faute de mesures, de passivité du gouvernement de la CAQ, pour plusieurs ménages c'est impossible de s'acheter une maison.

Qu'est-ce que la ministre répond à cette génération de Québécois alors que son gouvernement a décidé de rester passif devant la surchauffe immobilière?

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Oui. Bien, c'est une situation extrêmement importante, et je remercie la députée pour sa question. L'accès à la propriété, c'est important. Puis l'achat d'une première maison, c'est souvent le principal véhicule d'épargne des ménages. Donc, c'est donc une question extrêmement importante.

Et j'ai une bonne nouvelle : le marché s'ajuste. L'an dernier, les mises en chantier de maisons neuves, au Québec, sont en hausse de 50 % par rapport à la moyenne 10 ans. Ça veut dire que le secteur privé reconnaît que la demande est très forte et s'ajuste. Alors, c'est exactement ça qu'il faut faire. Et le gouvernement fait sa part avec des logements sociaux et un nouveau programme de logement abordable. Donc, on travaille sur l'offre, puisque la demande est extrêmement forte, en fonction du dynamisme de l'économie québécoise.

Le Président : Cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Le Vice-Président (M. Picard) : À la rubrique Motions sans préavis, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre du troisième groupe d'opposition. Mme la députée de Duplessis.

Mme Richard : Merci, M. le Président. M. le Président, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la députée de Fabre, le député de Jean-Lesage, le député de Bonaventure et le député de Rimouski, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale salue les membres de la Coalition pour la dignité des aînés, qui ont tenu leurs états généraux sur les conditions de vie des aînés le 3 mai dernier;

«Qu'elle se range derrière la coalition lorsqu'elle précise que la priorité absolue doit être accordée au soutien à domicile pour les aînés du Québec, afin de leur permettre de vivre et de vieillir dans la dignité;

«Qu'elle souligne que selon un récent sondage, 86 % des Québécoises et des Québécois appuient une augmentation importante des soins à domicile pour améliorer le réseau de la santé au Québec;

«Qu'elle rappelle que les investissements dans les soins à domicile ne représentaient en 2020 que 24 % du financement public des soins de longue durée;

«Qu'elle demande au gouvernement d'opérer résolument un virage pour que les investissements en soins à domicile au Québec atteignent au moins 50 % des investissements totaux en soins de longue durée.» Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Schneeberger : Pas de consentement.

Le Vice-Président (M. Picard) : Pas de consentement. Je reconnais maintenant un membre du groupe formant le gouvernement. M. le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Exiger de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec la tenue d'une enquête sur les récentes révélations concernant la présidence de la FTQ-Construction

M. Boulet : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Verdun, le député d'Hochelaga-Maisonneuve, le député de Jonquière, le député de Bonaventure et le député de Rimouski :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse que toutes les organisations doivent être exemplaires dans la prévention du harcèlement psychologique et du harcèlement sexuel;

«Qu'elle souligne que l'industrie de la construction n'en fait pas exception et qu'elle a la responsabilité d'assurer un milieu de travail sain et exempt de toute forme de harcèlement pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs;

«Qu'elle rappelle qu'en 2021, les femmes ne représentaient que 3,27 % de la main-d'oeuvre totale de l'industrie et qu'environ 55 % de celles-ci quittent les chantiers après cinq ans;

«Que l'Assemblée nationale réitère qu'en vertu de la Loi sur les normes du travail, les employeurs sont tenus d'adopter une politique de prévention du harcèlement psychologique et sexuel et de s'assurer de son respect;

«Enfin, que l'Assemblée nationale exige de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec qu'elle lance une enquête afin de faire la lumière sur les récentes révélations concernant la présidence de la FTQ-Construction.» Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Schneeberger : Consentement, sans débat.

Le Vice-Président (M. Picard) : Oui, M. le...

M. Derraji : ...nominal, s'il vous plaît.

Le Vice-Président (M. Picard) : Nous allons... Oui?

M. Schneeberger : ...nominal.

Le Vice-Président (M. Picard) : Deux fois. Il va y avoir un vote par appel nominal.

Des voix : ...

• (11 heures) •

Le Vice-Président (M. Picard) : S'il vous plaît! On vous demande de garder le silence.

Mise aux voix

Que les députés en faveur de cette motion veuillent bien se lever.

Le Secrétaire adjoint : M. Legault (L'Assomption), M. Jolin-Barrette (Borduas), Mme Guilbault (Louis-Hébert), M. Laframboise (Blainville), Mme Rouleau (Pointe-aux-Trembles), Mme D'Amours (Mirabel), M. Girard (Groulx), Mme McCann (Sanguinet), M. Fitzgibbon (Terrebonne), Mme Roy (Montarville), M. Lemay (Masson), M. Simard (Montmorency), Mme Lavallée (Repentigny), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M. Roberge (Chambly), Mme LeBel (Champlain), M. Bonnardel (Granby), M. Lévesque (Chauveau), Mme Lachance (Bellechasse), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Lamontagne (Johnson), M. Carmant (Taillon), Mme Blais (Prévost), M. Caire (La Peltrie), M. Lefebvre (Arthabaska), M. Dubé (La Prairie), Mme Laforest (Chicoutimi), M. Dufour (Abitibi-Est), M. Skeete (Sainte-Rose), Mme Chassé (Châteauguay), Mme Hébert (Saint-François), Mme Lecours (Les Plaines), M. Lacombe (Papineau), Mme Proulx

(Berthier), Mme Charest (Brome-Missisquoi), M. Schneeberger (Drummond—Bois-Francis), Mme Girault (Bertrand), M. Julien (Charlesbourg), M. Boulet (Trois-Rivières), M. Lafrenière (Vachon), Mme Proulx (Côte-du-Sud), M. Poulin (Beauce-Sud), M. Émond (Richelieu), M. Bachand (Richmond), Mme Isabelle (Huntingdon), M. Chassin (Saint-Jérôme), Mme Foster (Charlevoix—Côte-de-Beaupré), M. Bélanger (Orford), Mme Picard (Soulanges), M. Caron (Portneuf), M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M. Reid (Beauharnois), Mme Dansereau (Verchères), M. Lévesque (Chapleau), M. Tremblay (Dubuc), Mme Blais (Abitibi-Ouest), M. Campeau (Bourget), Mme Tardif (Laviolette—Saint-Maurice), M. Thouin (Rousseau), M. Jacques (Mégantic), Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac), Mme Boutin (Jean-Talon), M. Girard (Lac-Saint-Jean), M. Allaire (Maskinongé), Mme Guillemette (Roberval), M. Lamothe (Ungava), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Bussière (Gatineau), M. Provençal (Beauce-Nord), Mme Dorismond (Marie-Victorin).

Mme Anglade (Saint-Henri—Sainte-Anne), M. Leitão (Robert-Baldwin), Mme Nichols (Vaudreuil), Mme Thériault (Anjou—Louis-Riel), M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), Mme St-Pierre (Acadie), Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce), Mme David (Marguerite-Bourgeoys), M. Derraji (Nelligan), Mme Rotiroti (Jeanne-Mance—Viger), Mme Melançon (Verdun), Mme Maccarone (Westmount—Saint-Louis), Mme Ménard (Laporte), Mme Charbonneau (Mille-Îles), Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé), M. Barrette (La Pinière), Mme Sauvé (Fabre), M. Polo (Laval-des-Rapides), M. Arcand (Mont-Royal—Outremont), M. Rousselle (Vimont).

M. Nadeau-Dubois (Gouin), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Massé (Sainte-Marie—Saint-Jacques), Mme Ghazal (Mercier), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda—Témiscamingue), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Dorion (Taschereau), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve).

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellet (René-Lévesque), Mme Perry Melançon (Gaspé), Mme Hivon (Joliette), M. Gaudreault (Jonquière), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Richard (Duplessis).

M. LeBel (Rimouski), M. Roy (Bonaventure), Mme Samson (Iberville).

Le Vice-Président (M. Picard) : Que les députés contre veuillent bien se lever. Y a-t-il des abstentions? M. le secrétaire général.

Le Secrétaire : Pour : 109
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. La motion est adoptée. Je reconnais maintenant un membre du groupe formant l'opposition officielle... Oui, M. le député de Nelligan?

M. Derraji : M. le Président, je vous invite à envoyer une copie de cette motion à la haute direction de la FTQ-Construction.

Le Vice-Président (M. Picard) : Ce sera fait, M. le député de Nelligan. Et je reconnais maintenant un membre du groupe formant l'opposition officielle. Mme la députée de Verdun.

Mme Melançon : Merci, M. le Président. Alors, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, le député de Jonquière, le député de Rimouski :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte que le plan de mise en oeuvre 2022-2027 du Plan pour une économie verte 2030 rendu public par le ministre de l'Environnement n'identifie que 51 % des efforts requis pour atteindre la cible de 37,5 % de réduction des GES sous le seuil de [1999];

«Qu'elle rappelle que la hausse des investissements contenus [dans le] plan de mise en oeuvre 2022-2027 découle essentiellement d'une hausse des dividendes liée au marché du carbone ainsi qu'à la taxe sur l'essence, que l'utilisation de ces sommes à des fins environnementales est une exigence légale et qu'ainsi, le gouvernement caquiste n'investit essentiellement que le minimum que la loi lui commande;

«Qu'enfin, elle déplore que le manque d'ambition du gouvernement caquiste en matière environnementale et qu'elle exige que l'ensemble des efforts à effectuer pour atteindre 100 % de la cible de réduction des GES prévue soit identifié d'ici la fin de la présente législature.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Schneeberger : Pas de consentement.

Le Vice-Président (M. Picard) : Je reconnais un membre du deuxième groupe d'opposition. M. le député de Jean-Lesage.

M. Zanetti : M. le Président, je demande le consentement de cette Assemblée pour débattre de la motion suivante : «Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la santé mentale, qui se tient du 2 au 8 mai 2022;

«Qu'elle reconnaisse que l'attente des jeunes pour recevoir des services est de 473 jours dans les Laurentides, que plus de 20 000 personnes sont en attente de soins en santé mentale au Québec et qu'il manque près de 2 000 professionnels de la santé mentale pour répondre aux besoins;

«Qu'elle déplore que, sous le gouvernement actuel, l'accès à la psychothérapie est un luxe;
«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'évaluer le plan de Québec solidaire élaboré avec des experts pour mettre fin aux listes d'attente en santé mentale.»

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Schneeberger : Pas de consentement.

Le Vice-Président (M. Picard) : Pas de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

À la rubrique Avis touchant les travaux des commissions, M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Schneeberger : Oui, M. le Président. Alors, j'avise cette Assemblée que la Commission de la culture et de l'éducation procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire incluant la formation professionnelle du portefeuille Éducation aujourd'hui, de 11 h 30 à 13 heures et de 15 à 18 h 30, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission de l'aménagement du territoire procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Métropole du portefeuille Affaires municipales et Habitation aujourd'hui, de 11 h 15 à 13 heures, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission des institutions procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du portefeuille Relations internationales et Francophonie aujourd'hui, de 11 h 15 à 13 heures, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des finances publiques procédera...

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Picard) : M. le leader adjoint, on va attendre quelques instants. Il semble que le message sur le bruit n'a pas fonctionné. Si vous voulez poursuivre vos discussions, allez à l'extérieur, s'il vous plaît. Vous pouvez y aller, M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Schneeberger : ...M. le Président, alors, la Commission des finances publiques procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Finances du portefeuille Finances aujourd'hui, de 11 h 15 à 13 heures, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission de l'énergie et des ressources naturelles procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Énergie et Ressources naturelles du portefeuille Énergie et Ressources naturelles aujourd'hui, de 11 h 15 à 13 h 15, à la salle de l'Assemblée nationale;

La Commission des relations avec les citoyens procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Aînés et proches aidants du portefeuille Santé et Services sociaux aujourd'hui, de 15 heures à 17 h 15, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission des transports et de l'environnement entreprendra l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Environnement et Lutte contre les changements climatiques du portefeuille Environnement et Lutte contre les changements climatiques aujourd'hui, de 15 heures à 18 h 30, à la salle Pauline-Marois;

La Commission de l'économie et du travail procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Économie, volet Investissement Québec, du portefeuille Économie et Innovation aujourd'hui, de 14 heures à 16 h 30, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission de l'économie et du travail procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Économie, volet PME et Innovation, du portefeuille Économie et Innovation aujourd'hui, de 16 h 45 à 19 h 15, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission des institutions procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du portefeuille Sécurité publique aujourd'hui, de 15 heures à 17 h 30, à la salle de l'Assemblée nationale;

Et la Commission des relations avec les citoyens entreprendra l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Famille du portefeuille Famille aujourd'hui, de 19 h 15 à 21 h 45, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine.

Et voilà, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le leader adjoint du gouvernement.

À la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Ajournement

Puisque nous sommes à la période de l'étude des crédits budgétaires et que, conformément aux dispositions de l'article 282 du règlement, l'Assemblée ne procède qu'aux affaires courantes, je lève la séance, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés au jeudi 5 mai 2022, à 9 h 40.

(Fin de la séance à 11 h 9)